



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Le-droit-d-expression-un-enjeu>

Le droit d'expression : un enjeu majeur de la négociation QVT

- Conditions de travail -



Date de mise en ligne : lundi 29 septembre 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le droit d'expression des agents est un des enjeux majeurs de cette négociation. C'est ce qui va impliquer un changement culturel profond dans la fonction publique. Pour l'UNSA il s'agit d'arriver à rompre avec le fonctionnement hiérarchique vertical actuel, qui isole les décideurs, les cadres intermédiaires et les agents chargés « d'exécuter ». Ce fonctionnement nie la professionnalité des agents. Il faut redonner du sens au travail, de la reconnaissance. L'UNSA a donc exigé que ce soit le chantier prioritaire de cette négociation.

« La démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail consiste à définir un cadre de travail ouvert facilitant le partage de l'information et les échanges entre les agents et leur hiérarchie, à mettre en place une organisation du travail respectueuse des temps personnels, à adapter les modes d'encadrement pour encourager la participation et l'implication de chacun dans les choix et les décisions, à donner du sens à l'action collective par l'écoute et la responsabilisation » C'est la définition partagée inscrite dans la feuille de route de la négociation.

Le 25 septembre, jour d'ouverture de la négociation sur la Qualité de Vie au Travail, l'UNSA a réaffirmé sa volonté d'aboutir, mais a tenu à souligner que ce sont bien sur les mesures concrètes que l'UNSA jugera, dans l'intérêt des agents, s'il y a matière à signer un accord ou pas.

Le droit d'expression des agents est un des enjeux majeurs de cette négociation. C'est ce qui va impliquer un changement culturel profond dans la fonction publique. Pour l'UNSA il s'agit d'arriver à rompre avec le fonctionnement hiérarchique vertical actuel, qui isole les décideurs, les cadres intermédiaires et les agents chargés « d'exécuter ». Ce fonctionnement nie la "professionnalité" des agents. Il faut redonner du sens au travail, de la reconnaissance, de la confiance !

L'UNSA a donc exigé que ce soit le chantier prioritaire de cette négociation.

Il s'agit bien, tout en respectant le niveau de responsabilité de chacun, d'instaurer un mode de dialogue qui permette à chaque agent de pouvoir exprimer à l'interne de son service. Participer pourquoi ? pour quels objectifs ? Participer sur quoi ? comment ? autant de questions auxquelles il faudra répondre pour permettre la mise en place d'un mode participatif efficace pour les agents et les services publics.